

Le 24 août 2017

Chers/Chères citoyen(ne)s de Terrebonne,

Il y a près d'un an, j'annonçais la création d'une nouvelle formation politique en vue de proposer une alternative politique à l'équipe traditionnellement en place à l'hôtel-de-ville de Terrebonne. Depuis ce jour, de nombreux bénévoles et candidats éventuels se sont joints à nous pour réfléchir au devenir de notre communauté. Je ne vous cacherais pas qu'il y a eu des hauts et des bas dans l'émulation de notre formation politique et surtout dans l'élaboration de notre programme électorale; une démocratie vivante comme je le voulais au départ de ce projet. Une formation politique ouverte, transparente et respectueuse de la diversité des idées sur notre territoire. Terrebonne est une grande ville avec un avenir prospère et je suis convaincu que ce programme « politique » sera à la hauteur de nos ambitions collectives.

Dans un premier temps, vous pourrez découvrir les valeurs, la vision et les principes de notre formation politique. Pour l'ADT, l'élaboration de son programme électorale est une manière de démontrer notre volonté de changement au cours des prochaines années. La ville de Terrebonne est un gouvernement de proximité des citoyens et il importe de mettre en place une structure et des mécanismes pour favoriser la participation citoyenne. Cette participation citoyenne devra, à notre avis, miser sur l'interrelation entre les citoyens et l'administration. Ce programme est à l'image de notre mouvement « politique ».

Enfin, notre programme présente 65 idées pour développer notre communauté d'ici 2021. Notre action ne se limitera pas à agir sur ces idées seulement. La ville dispose déjà de politiques et de programmes que nous verrons à bonifier à partir de notre vision. Notre intention est d'améliorer la gestion municipale en s'appuyant sur une gouvernance renouvelée. Par ailleurs, veuillez prendre note que d'autres engagements seront annoncés d'ici la fin de la période électorale qui ne sont pas inclus dans la présente version. C'est dans cette perspective que je vous informe aussi qu'un plan budgétaire détaillé de ce programme électorale sera déposé 14 jours avant le scrutin du 5 novembre 2017 afin de vous garantir que nous respecterons la capacité de payer des contribuables de Terrebonne. Bref, une culture « politique » bien différente de l'actuelle administration. C'est notre projet d'ici 4 ans et nous avons besoin de votre appui le 5 novembre 2017 pour réaliser cela. Et tout cela est possible dès le 5 novembre au soir!

Bonne lecture et espérant un débat ouvert et sain sur ce programme de l'ADT,

Marc-André Plante

Candidat à la mairie de Terrebonne

Chef de l'Alliance démocratique de Terrebonne (ADT)

INTRODUCTION

VISION ET LES VALEURS DE LA FORMATION POLITIQUE

L'alliance démocratique de Terrebonne (ADT) a pour mission d'offrir aux citoyens de Terrebonne une vision politique articulée autour du développement durable, de la bonne gouvernance tout en favorisant le progrès aux niveaux économique, social, technologique, urbanistique, patrimonial, culturel, des loisirs et du sport, et surtout, de la démocratie locale.

L'ADT sera animée par une équipe de citoyens et de candidats unis par des valeurs communes de démocratie participative, de justice sociale, et ce, avec une éthique de travail de haut niveau. L'ADT favorisera et préconisera la solidarité, l'entraide, l'intégrité, l'équité, l'égalité ainsi que le respect dans son action politique sur la scène municipale.

LES PRINCIPES DIRECTEURS DE LA FORMATION POLITIQUE

1-Adopter un programme politique qui promeut l'ouverture, la transparence et le respect des comportements éthiques et déontologiques des élus, des fonctionnaires et des employés de la ville;

2- Susciter chez les citoyens une adhésion du plus grand nombre possible à la formation politique dans le but de les informer, de les consulter et de les amener à participer activement à la démocratie municipale;

3- Proposer un programme politique qui aura fait l'objet d'une réflexion et de débats avec les membres et les citoyens de Terrebonne avant la tenue d'une élection municipale;

4- Présenter lors des élections municipales, des candidatures représentatives de leur milieu, en favorisant une représentation intergénérationnelle, équitable entre femmes et hommes, et de faire élire, en temps opportun, des candidats du Parti aux postes de conseillers municipaux et à celui de la mairie.

ÉTHIQUE DE LA DISSIDENCE ET DE LA SOLIDARITÉ

Le parti reconnaît à ses personnes membres, candidates et élues le droit à la dissidence. Le parti s'est doté d'une éthique de la dissidence et de la solidarité qui encadre l'exercice de ce droit afin de permettre d'exprimer un éventuel désaccord sur les moyens de mettre en œuvre les grandes orientations du parti, et sur les questions qui ne relèvent pas du programme.

Définition de la dissidence :

Un/e membre ou un groupe de membres élu/es de l'ADT se dissocient publiquement d'une décision ou d'une orientation du comité exécutif ou d'une orientation définie par la majorité du caucus. Les enjeux locaux et les enjeux qui ne seront pas inscrits dans le programme feront l'objet de votes libres.

La solidarité se limitera à nos grandes orientations et aux engagements que nous aurons pris collectivement dans notre programme politique et notre plateforme électorale.

SECTION 1 - ÉTHIQUE, GOUVERNANCE ET DÉMOCRATIE MUNICIPALE

L'enjeu de l'éthique, de la gouvernance et de la démocratie municipale constituera le principal sujet de débat de la campagne électorale 2017 à Terrebonne. Impossible de mettre en place un programme électoral sans développer une vision précise pour l'ADT dans le contexte actuel à l'hôtel-de-ville. Ce thème fut l'élément déclencheur de la création de l'ADT par son fondateur, M. Marc-André Plante. L'éthique se définit telle une réflexion fondamentale sur laquelle la morale établira ses normes, ses limites et ses devoirs. Bien que la ville de Terrebonne dispose de règles en matière d'éthique, à tous les niveaux, il n'en demeure pas moins que l'enjeu touche plus directement son application et son respect général au sein de l'administration municipale. Le défi est de mettre en place des mécanismes et un contrôle suffisant au sein de l'organisation. Pour cela, il faudra modifier la gouvernance actuelle du conseil municipal et le fonctionnement de l'organisation. Enfin, la ville de Terrebonne devra miser davantage sur la participation citoyenne afin d'impliquer la population dans les orientations en devenir. Voici les principales orientations de l'ADT en la matière :

1. Création d'un Bureau de l'Éthique, de l'intégrité professionnelle et de la protection des actifs de la ville de Terrebonne. Celui-ci aura deux mandats : 1) récupérer, entre 1996 et 2016, toutes sommes publiques indûment payées par les contribuables de Terrebonne (projet de loi 26) 2) établir une équipe permanente ne travaillant qu'à s'assurer d'une surveillance constante des contrats publics en devenir à Terrebonne. Pour plus d'informations : http://www.larevue.qc.ca/actualites_un-big-version-terrebonne-n42578.php

2. Modifier, dès le début du prochain mandat, la charte de la ville de Terrebonne en vue de notamment bonifier la structure et la composition de l'exécutif de la Ville de Terrebonne. Sous la gouverne de l'ADT, il y aura nomination d'un président de l'exécutif (qui n'est plus le maire), de deux vice-présidents et de deux membres du conseil municipal dont l'un sera élu par vote secret par les 16 conseillers municipaux pour un mandat de 2 ans, renouvelable qu'une seule fois.

3. Revoir le fonctionnement des commissions municipales en vue d'optimiser leur travail et de favoriser la présence de citoyens qui pourront influencer réellement les décisions et les orientations des comités. La sélection des citoyens sur les différentes commissions municipales et les comités devra, au préalable, faire l'objet d'une analyse par un comité indépendant du conseil municipal et verra aussi à favoriser la présence des jeunes de moins de 30 ans et atteindre la zone paritaire de 40% entre les hommes et les femmes.

4. Création, d'ici 2021, d'un maximum de 16 conseils de quartier sur l'ensemble du territoire de la ville de Terrebonne. Ces structures auront pour objectif de permettre au conseil municipal de consulter les citoyens avant de prendre des

décisions sur des projets ayant un impact sur l'environnement urbain et la qualité de vie. Un budget spécifique verra aussi à soutenir l'émergence de projets dans les secteurs respectifs. Encore une fois, l'initiative verra à favoriser la présence des jeunes de moins de 30 ans et atteindre la zone paritaire de 40% entre les hommes et les femmes au sein des conseils de quartiers.

5. Bonification du déroulement des conseils municipaux en vue de valoriser les échanges et les discussions. Par exemple, il sera possible de poser des questions par le biais d'une plate-forme pour les résidents qui assistent aux séances du conseil municipal au moyen de la webdiffusion. De plus, la période des questions des citoyens aura lieu à l'ouverture du conseil municipal et une seconde période des questions sera possible à la fin de la séance du conseil municipal. Un président, qui n'est pas le maire, verra aussi à diriger en toute impartialité les échanges et l'animation lors des séances du conseil municipal.

6. Mise en place d'un bureau de soutien et de recherche des élus municipaux à l'hôtel-de-ville en vue de faciliter le travail et les suivis des 16 conseillers municipaux. Ce bureau relèvera directement des conseillers municipaux et devra respecter les nouvelles dispositions des budgets relatifs aux élus municipaux issus du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

7. Évaluer, à l'instar de la ville de Montréal, la possibilité de mettre en place un ombudsman à la ville de Terrebonne afin de soutenir les citoyens qui pourraient se retrouver lésés par une décision issue de l'administration municipale. L'objectif étant de favoriser le service « client » et la résolution de problèmes entre les citoyens et l'administration. Voici un bref explicatif de la proposition : <https://ombudsmandemontreal.com/a-propos-de-nous/l-ombudsman-de-montreal-en-bref>

8. Adoption d'une politique visant à favoriser et encadrer la participation citoyenne à Terrebonne. Cette politique devra, par exemple, inclure la création d'un office de consultation publique à Terrebonne (OCPT), afin d'assurer un mécanisme permanent à cet effet. L'OCPT devra notamment encadrer le processus de modification du zonage sur le territoire. Pour plus d'informations : <http://ocpm.qc.ca/a-propos>

9. Désignation d'un conseiller à l'éthique, sur une base temporaire, afin de soutenir les membres du conseil municipal et de la fonction publique municipale sur différentes situations pouvant amener un titulaire d'une charge publique à consulter, sur une base volontaire, ce conseiller à l'éthique. Pour plus d'informations : http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=5798,142137378&_dad=portal&_schema=PORTAL

10. Rendre publics, sur une base annuelle, les suivis de l'administration en lien avec les recommandations issues du rapport annuel de la Vérificatrice générale (VG) de la Ville de Terrebonne. Le dépôt du document devra avoir lieu 10 jours avant une séance du conseil municipal afin de permettre à tous de prendre connaissance du dossier et avoir l'occasion d'interroger l'administration municipale sur la place publique.

11. Revoir la planification des services à la population en vue d'offrir un service d'appel (soutien et information) des services municipaux (communications non urgentes) après 16h du lundi au vendredi et les fins de semaine. L'objectif étant d'éviter que le 911 devienne le seul moyen de communiquer avec les services municipaux en dehors des périodes de travail des employés municipaux.

12. S'assurer d'un règlement équitable pour l'ensemble des propriétaires des terrains contaminés « Brady » du secteur de La Plaine. Ce règlement veillera aussi à identifier éventuellement les recours de la ville de Terrebonne contre les entreprises ayant participé au développement du secteur.

13. Former un comité indépendant, en présence de 3 élus municipaux (observateurs), ayant pour mandat de revoir la carte électorale des 16 districts de la ville de Terrebonne. Ce mandat verra à harmoniser et respecter l'identité des quartiers et assurer une saine représentation des citoyens au conseil municipal.

14. Réviser le mode de rémunération des élus en considérant les changements fiscaux du gouvernement canadien de janvier 2019 à l'égard des élus québécois. Un comité sera formé avec des représentants indépendants spécialisés sur la question. Un bilan sera déposé pour septembre 2018 au conseil municipal.

15. Adoption d'un code de conduite des fournisseurs de la ville de Terrebonne. Ce dossier sera à l'initiative du futur bureau de l'intégrité, de l'éthique professionnelle et de la protection des actifs (Le bureau).

http://rimq.qc.ca/detail_news.php?ID=650276

SECTION 2 - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET GESTION FINANCIÈRE DE TERREBONNE

Terrebonne est une locomotive importante du développement économique dans la région métropolitaine de Montréal. Son parc industriel fait l'envie de tous et son potentiel de développement est important pour l'avenir. 50% des citoyens de Terrebonne occupent un emploi sur le territoire et l'offre éducative est en constante bonification avec, par exemple, le Cégep de Terrebonne et le Centre de formation professionnelle (CFP) les moulins. La présence de l'Université de Montréal pour la formation continue est aussi un atout qu'il faudra accroître au bénéfice de nos travailleurs.

Ainsi, les municipalités jouent un rôle prédominant dans le développement économique du Québec et leurs responsabilités en cette matière ne cessent de s'accumuler : services de proximité aux entreprises (CLDEM); soutien aux organismes de développement économique; développement des zones industrielles et parcs industriels, etc. Devant l'ampleur des responsabilités dévolues aux municipalités, la vision de la ville de Terrebonne est en constante évolution et notre implication de plus en plus sollicitée.

Pour demeurer attractive, la ville de Terrebonne devra continuer d'investir dans ses infrastructures et dans des programmes pour stimuler la création d'entreprises dans un contexte d'une économie globale qui influence notre communauté. Pour cela, il faudra miser sur une gestion financière plus serrée afin de demeurer compétitive. La dette de la ville est un enjeu et son développement immobilier sera un facteur déterminant de sa croissance budgétaire.

1. Tenir, en 2018, un Forum économique et social visant à mobiliser les acteurs économiques et la population afin d'actualiser notre vision et établir un plan d'action rassembleur. Ce plan devra, entre autres, miser sur l'économie du savoir, stimuler l'entrepreneuriat chez les moins de 35 ans par un fonds spécifique de capital de risque, mettre en place une structure de financement participatif de proximité et une vision en devenir du territoire pour favoriser l'économie du partage.

2. Maintenir un niveau équivalent de la taxation municipale résidentielle, d'ici 2021, par seulement un ajustement annuel ne dépassant pas l'IPC (Indice des prix à la consommation) sur une période globale de 4 ans. L'objectif étant de maintenir le pouvoir d'achat des citoyens et une planification plus stable du budget des familles dédié à la taxe foncière. Prenez note que le conseil municipal, formé de l'ADT, fera les efforts nécessaires pour demeurer en bas de l'IPC annuellement, si cela est possible.

3. Élargir le mandat du comité de gestion de la dette de Terrebonne afin de notamment confier à un expert indépendant l'analyse comparative de la dette de la Ville de Terrebonne et le dépôt de recommandations visant à établir une nouvelle vision de la gestion de la dette à court, moyen et long termes.

4. Adopter, avant la fin de 2018, un nouveau plan stratégique de la ville de Terrebonne qui devra miser sur les connaissances des employés et des cadres. Ce plan fera l'objet de discussions lors d'une séance de consultation avec les citoyens de Terrebonne. Les choix budgétaires seront l'un des aspects de la réflexion et la recherche de solutions visant à réduire les coûts des services sera à l'ordre du jour.

5. Planifier dans le PTI (Programme triennal d'immobilisations) la reconstruction de la caserne de pompier de La Plaine, la construction d'un échangeur 6-40/Urbanova et la reconstruction de l'usine d'épuration d'eau dans l'ouest de Terrebonne. Le soutien des programmes d'infrastructures des deux paliers de gouvernements sera nécessaire pour éviter un endettement croissant de Terrebonne.

6. Demeurer attentifs aux différentes situations permettant à la ville de Terrebonne de développer des ententes avec ses voisins immédiats en vue de mutualiser les services et ainsi partager globalement les coûts d'opérations et d'entretiens des infrastructures. Ceci pourrait, par exemple, favoriser des ententes ponctuelles avec des villes voisines aux différentes extrémités de Terrebonne et ainsi accroître l'offre sur l'ensemble du territoire. Une gestion partagée des services est un moyen d'optimiser nos investissements et réduire la facture directe sur le compte de taxes.

7. Réaliser une politique d'habitation visant principalement les enjeux du logement abordable et solidaire et la croissance des besoins des personnes âgées sur le territoire de la ville de Terrebonne. Cette politique traitera des services à domicile pour les aînés, de l'habitation coopératif et solidaire, du développement par des investisseurs privés et des nouveaux modèles d'habitations à venir dans ce contexte évolutif.

8. Mise à place d'une équipe stratégique à Terrebonne en vue de créer « Groupe de travail : Terrebonne, ville intelligente et numérique ». Cette équipe veillera à mobiliser des acteurs de la CCIM, des milieux communautaires et de l'administration de Terrebonne. Un chantier de travail se mettra en branle dans le contexte du Sommet économique et social à Terrebonne de 2018. <http://villeintelligente.montreal.ca/strategie>

SECTION 3 - L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

Depuis la Conférence de Paris sur les changements climatiques de 2016, les grandes villes de la planète ont obtenu une reconnaissance internationale du rôle et de l'impact des décisions municipales sur l'environnement et la lutte au gaz à effet de serre. Ainsi, on reconnaît maintenant que les actions en matière d'aménagement, les initiatives en matière de recyclage et au niveau du traitement des matières organiques, des infrastructures qui permettent la mobilité active et l'aménagement de nos artères et des espaces verts relèvent directement des municipalités et qu'un leadership local s'impose. C'est dans cette perspective que nous avons élaborée une plate-forme politique spécifique à cet enjeu.

1. Mettre en place une stratégie locale d'électrification des transports sur le territoire. Ainsi, la ville de Terrebonne pourrait se donner comme objectif de renouveler, au fur et à mesure, sa flotte automobile en misant sur des modèles électriques. De plus, Terrebonne veillera à poursuivre l'achat d'autobus électriques et d'assurer une présence suffisante de bornes électriques sur le territoire.
2. Tendre à favoriser les nouveaux développements résidentiels qui misent sur des matériaux recyclés et respectant les normes de LEED. Ainsi, l'objectif éventuel de 25% de matériaux recyclés devrait être priorisé afin de réduire l'empreinte écologique des nouveaux développements à Terrebonne.
3. Étudier la possibilité de revoir la réglementation municipale afin de permettre la construction de toits solaires sur le territoire de la ville de Terrebonne.
4. Planifier une journée annuelle pour la récupération des matières résiduelles (peinture, pneus, etc.) après le 1er juillet d'une même année afin de rencontrer les citoyens désireux d'obtenir le service en période de déménagement.
5. Abolition des sacs de plastique à usage unique dans les commerces de la ville de Terrebonne.
6. Remettre en place, suite aux recommandations du gouvernement du Québec, le programme d'arrosage biologique des insectes piqueurs sur le territoire de la ville de Terrebonne.
7. Mettre en place un programme de soutien financier pour les restaurants qui voudront mettre en place l'objectif « Zéro déchet ».
8. Favoriser, lors d'un appel d'offres, les entreprises utilisant des camions à consommation bio (huile végétale usée).

9. Adopter une stratégie visant la protection de l'espace vert de l'ex terrain de golf du boisé. Cette stratégie devra miser sur la création d'un comité de travail qui veillera à réfléchir à la sauvegarde du terrain et des meilleures orientations pour garantir la protection de cet environnement au coeur de Terrebonne.

10. Développer un programme, sur une période de 10 ans, un plan d'intervention relatif à l'aménagement et l'entretien des fossés, qui visent à améliorer l'écoulement et la qualité de l'eau sur le territoire de la ville de Terrebonne. Ce programme valorisera notamment la canalisation, si cela est possible, des fossés dans les différents secteurs de la ville de Terrebonne. L'ensemble des travaux sera réalisé conformément à la Loi sur la qualité de l'environnement et au Guide de gestion des eaux pluviales du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).

11. Étudier, dès 2018, la problématique générale du bruit vécu par les citoyens vivant à proximité des axes routiers de Terrebonne tels que l'autoroute 25 entre l'île-St-Jean et le parc industriel de Lachenaie. Différentes solutions feront l'objet d'une analyse dont l'implantation de murs anti-sons végétal et autres innovations dans ce domaine.

SECTION 4 - RENFORCEMENT DU NOYAU VILLAGEOIS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Terrebonne est une communauté de près de 115 000 habitants ayant un territoire de 150 km² qui s'étend des berges de la Rivière-des-Mille-Îles jusqu'aux plaines fertiles situées au nord de la MRC Les Moulins. Cette ville est le résultat d'une fusion municipale, en 2001, de Terrebonne, La Plaine et Lachenaie. Ces territoires étaient déjà développés avec un noyau villageois et une histoire très riche. Malgré la mise en place d'une nouvelle administration municipale, il demeure important pour plusieurs citoyens de garder l'esprit de « communauté » et de proximité des services à la population.

1. Évaluer la pertinence de décentraliser l'offre de marché public à La Plaine, au centre de Lachenaie et à Terrebonne-Ouest afin de favoriser le développement du noyau villageois et l'animation de quartier à Terrebonne. Le parc Aristide-Laurier fera l'objet d'un projet pilote, dès l'été 2018, pour mettre en oeuvre une offre de proximité (ex: cinéma en plein-air) et une programmation culturelle plus décentralisée au coeur du secteur Lachenaie.
2. Compléter l'étude et mettre en place les recommandations pour favoriser l'accès aux berges de la Rivière-des-Mille-Îles par la construction d'une rampe de mise à l'eau pour les petites embarcations dans le secteur Lachenaie.
3. Jusqu'en 2023, mise en place d'un programme de soutien financier afin d'appuyer la revitalisation des artères commerciales (ex: Chemin Gascon, boul. Des Seigneurs, boul. Laurier à La plaine, etc.).
4. Compléter, après novembre 2017, le processus de planification du programme particulier d'urbanisme (PPU) dans le Vieux-Terrebonne. La réflexion devra notamment porter sur la problématique du stationnement, la diversification de l'offre culturelle, l'animation extérieure en période estivale, l'étude d'une navette pour réduire la circulation, le développement immobilier à venir, dont l'offre en logements abordables et le maintien de services de proximité essentiels aux résidents du quartier historique et touristique de Terrebonne.
5. Atténuer les effets de la reconfiguration du chemin Gascon pour les commerçants et les 50 000 automobilistes qui empruntent cette artère commerciale au coeur de Terrebonne. Les changements à venir devront tenir compte d'une étude actualisée de la circulation près des habitations «Floréa» et l'ensemble des nouveaux développements dans le secteur devra avoir fait l'objet d'une information publique et transparente. La sécurité des piétons et des cyclistes est d'une importance pour tous et le développement du secteur devra tenir compte de cet enjeu avant d'autoriser d'autres développements qui rendront l'artère moins sécuritaire.

6. Mise en place d'une nouvelle politique du stationnement à Terrebonne qui veillera à favoriser le stationnement sur rue, 12 mois par année; une réglementation du stationnement bonifiée dans le secteur Urbanova et l'ajout de places de stationnement dans le Vieux-Terrebonne incluant une identification électronique des espaces disponibles dans ce secteur.

7. Établir un comité de travail avec l'UPA-Lanaudière afin d'échanger sur les enjeux de la fiscalité des agriculteurs et revendiquer des changements auprès du gouvernement québécois. Ce comité pourrait éventuellement élargir son mandat afin de soutenir une mise en valeur des producteurs sur le territoire de la ville de Terrebonne.

8. Bonifier la nouvelle politique permettant les poules en milieu urbain à Terrebonne en favorisant, par exemple, la formation des citoyens désireux de mettre en place un tel projet.

Section #5 - La sécurité et les déplacements actifs sur le territoire

La sécurité est un ensemble de mesures visant à protéger les personnes et qui amènent les décideurs publics à prendre des orientations qui auront pour effet de faciliter les déplacements, notamment le transport actif. Pour ce qui est des déplacements actifs, il importe de souligner que les mesures de sécurité privilégiées peuvent être d'ordre technologique et aussi relever de campagnes de sensibilisation des usagers de la route quant aux comportements à privilégier. Ainsi, l'aménagement du territoire et l'organisation des milieux de vie sont indissociables à la sécurisation des déplacements actifs. Aussi, il importe de mettre de l'avant des pratiques qui favoriseront l'utilisation de l'espace urbain pour le jeu et créer un tissu villageois propice aux échanges entre les voisins.

1. Dès l'été 2018, mettre en place quelques projets pilotes en vue de créer des zones de jeux libres dans la rue par des aménagements sécuritaires et une campagne de sensibilisation à cet effet. Un règlement municipal permettra ainsi à tous de s'amuser dans des espaces contrôlés dans certains quartiers résidentiels. <http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/chroniques/francois-bourque/201706/20/01-5109431-va-jouer-dans-le-traffic.php>

2. Suite à une véritable consultation des usagers et des commerçants, procéder à la réfection du chemin Gascon en vue de favoriser la sécurité des usagers de la route, de permettre les déplacements actifs et sécuritaires sur cette voie et valoriser l'offre commerciale sur cette artère principale au cœur de Terrebonne.

3. Identifier des pistes de solutions en vue d'accroître la sécurité des cyclistes sur le boul. Saint-Charles (Secteur Lachenaie) et sur le boul. de la Côte de Terrebonne.

4. Mettre en place un projet pilote de vélo en libre-service sur le territoire de la ville de Terrebonne (de mai à octobre). Ce projet devra aussi valoriser la pratique du vélo chez les 4 à 11 ans.

5. En fonction des recommandations des experts de la ville de Terrebonne, prévoir la reconstruction de la caserne de pompiers pour le secteur de La Plaine d'ici 2021. Enfin, il importe de souligner qu'un comité de travail sera mis en place afin d'identifier les besoins en infrastructure pour les services des incendies de Terrebonne en vue de mettre en place une planification des besoins d'ici 2025.

6. Réaliser, en appui au ministère des Transports du Québec (MTQ), l'élargissement de la 337 à La Plaine (entre Rodrigue et Chartrand) d'ici 2019. Un comité de vigie incluant le maire et les élus du secteur de La Plaine sera formé afin d'assurer un suivi régulier auprès du MTQ. Par ailleurs, l'étude d'un 2e lien entre le secteur La Plaine et

Terrebonne mériterait de faire l'objet d'une réflexion en considérant la croissance de la circulation sur la 337. À ce titre, un mandat sera donné à l'administration pour réfléchir à cet enjeu avec les différents partenaires.

7. Bonifier le mandat du comité de circulation de la ville de Terrebonne afin d'y ajouter une représentation des citoyens. Son mandat aura aussi pour objectif d'étudier la configuration des carrefours giratoires et des arrêts « stop » sur le territoire de la ville de Terrebonne. La présence du Service de police de Terrebonne sera nécessaire afin d'identifier les secteurs problématiques et les aménagements sécuritaires à mettre en place par l'administration. Ce comité aura 90 jours pour donner un suivi à toute pétition déposée par des citoyens du territoire.

8. Créer un programme de cadets policiers afin de patrouiller les parcs et les espaces verts de Terrebonne. Ce programme aurait pour objectif d'accroître, en période estivale, l'application de certains règlements municipaux et favoriser une approche préventive dans les interventions sur le territoire.

9. Bonifier la réglementation municipale visant à encadrer la venue de commerces de vente légale de marijuana sur le territoire de la ville de Terrebonne. Ce règlement veillera à empêcher l'établissement de ce type de commerce près des institutions scolaires et des zones résidentielles. De plus, en collaboration avec le service de police, nous adopterons un plan de prévention et de lutte à la consommation de marijuana à Terrebonne. Enfin, une harmonisation des règlements dans les parcs et espaces publics sera aussi réalisée.

Section #6 - La culture et le patrimoine à Terrebonne

Le territoire de la Ville de Terrebonne offre une richesse patrimoniale extraordinaire qu'il importe de faire découvrir et d'exploiter à son plein potentiel. L'île-des-Moulins est un endroit reconnu et un environnement qui fait la fierté des citoyens de Terrebonne. Le Vieux-Lachenaie aussi nous offre des espaces à découvrir sur le long de la Rivière-des-Mille-Îles. Au niveau culturel, le Théâtre du Vieux-Terrebonne est un diffuseur de renommée provinciale dans une salle de spectacle dont la réputation n'est plus à faire. Sous l'habile direction de la Société de développement culturel de Terrebonne (SODECT), l'offre culturelle est diversifiée et anime un quartier historique qu'est le Vieux-Terrebonne. À cela, ajoutons le dynamisme grandissant de la Société d'histoire de la région de Terrebonne (SHRT) dans la mise en valeur du patrimoine culturel à Terrebonne. Au plan touristique, Tourisme des Moulins assume un leadership sur notre territoire qu'il faut continuellement soutenir et enrichir pour maintenir Terrebonne comme étant une destination à découvrir sur l'échiquier québécois. Notre principal défi est de maintenir la cadence 12 mois par année et accroître l'offre afin de renouveler nos stratégies d'attractions au plan touristique. La mise en valeur du Vieux-Lachenaie pourrait aussi s'inscrire dans une vision à moyen terme.

1. Création spécifique d'un comité consultatif sur le patrimoine à la ville de Terrebonne dont un minimum de 50% des membres pourrait venir des organismes et des citoyens de la communauté. Ce comité aura, par exemple, le mandat d'élaborer un plan de mise en valeur du village de Lachenaie et une stratégie pour préserver le caractère pittoresque des bâtiments sur la rue Saint-Louis.

2. Mise en place, dès 2018, d'une corporation pour les fêtes du 350e anniversaire de Terrebonne en 2022. Ce comité sera présidé par un citoyen de Terrebonne et une planification budgétaire devra être prévue pour soutenir la réflexion des partenaires au projet. En lien avec cet anniversaire, la ville de Terrebonne soutiendra la production d'un livre relatant les 350 ans de Terrebonne.

3. Poursuite et développement de la collaboration de la ville de Terrebonne dans le financement de la mission de la Société de développement culturel de Terrebonne (SODECT) jusqu'en 2021. Un regard particulier verra à élargir la diffusion, par de nouveaux projets, dans les différents (ex: La plaine, Terrebonne-Ouest et Lachenaie) secteurs de la ville de Terrebonne.

4. Mise à jour de la politique de soutien aux organismes de Terrebonne afin d'appuyer financièrement la mission de la Société d'histoire de la région de Terrebonne à partir d'un financement stable, prévisible et inscrit dans une programmation en constante évolution.

5. Appuyer la mission de l'Orchestre symphonique de Terrebonne (OST) avec une programmation annuelle et même des concerts en tournée. Cet appui permettra aussi de faire découvrir la musique dans les écoles et les différents quartiers de Terrebonne.

6. Création d'un comité de toponymie en vue de reconnaître davantage des personnalités marquantes de Terrebonne. L'un des mandats du comité sera de désigner des noms pour les 16 districts électoraux de la ville de Terrebonne.

Section #7 - Les sports, les loisirs et la vie communautaire

Comme l'indique la littérature sur le loisir, celle-ci pourrait se définir ainsi « *Le loisir est une zone privilégiée de l'existence humaine où chaque personne peut, selon ses moyens économiques, ses goûts, talents et aspirations, déterminer l'usage de son temps libre et y insérer ses choix personnels des plaisirs et satisfactions qu'elle attend de la vie. En ce sens, les loisirs, au pluriel, sont chacun à sa façon des instruments polyvalents au service d'une quête de valeurs qui n'a de cesse tout au long de la vie. Le loisir au singulier, pour sa part, est le terme- souche fédérateur de cet ensemble de moyens de développement et d'épanouissement de la réalité humaine. Il représente au départ un champ de possibilités susceptibles de se concrétiser lorsque pris en charge par les individus, les groupes ou les collectivités* ¹».

Pour une ville comme Terrebonne, le soutien au développement d'une offre en loisir est d'une importance qu'il ne faut pas négliger. Que l'on pense à l'appui des associations sportives locales, à la bonification des plateaux sportifs et à la mise en oeuvre d'une programmation diversifiée pour tous, Terrebonne doit continuellement s'adapter et faire mieux. C'est dans cet esprit que nous avons élaboré quelques mesures inspirantes en sachant qu'il y aura d'autres besoins à combler d'ici 2021. Enfin, soulignons aussi notre préoccupation à accroître nos efforts pour soutenir davantage le milieu communautaire dans la réalisation de sa mission.

1- Revoir la politique de soutien des organismes sur le territoire de Terrebonne en vue de bonifier le soutien à tous et d'assurer l'équité entre les organisations. L'approche de l'administration veillera à identifier les organisations qui ont le désir d'accroître les services en considérant les besoins évolutifs des citoyens. Ce dossier fera l'objet d'une consultation générale et un citoyen assumera la coprésidence des travaux de réflexion.

2- Étude d'opportunité de construire des terrains de tennis intérieur, en complémentarité avec un programme de sport-étude, sur le territoire de la ville de Terrebonne.

3- Évaluer la possibilité de tenir les finales provinciales des jeux du Québec à Terrebonne d'ici 2025.

4- Étude de faisabilité en vue de transformer un terrain de Baseball traditionnel en terrain synthétique sur le territoire de la ville de Terrebonne. Pour découvrir un exemple : <http://www.ville.varenes.qc.ca/une/20170713-inaugurationdupremierterraindebaseballsynthetiqueauquebec>

4- Bonification de l'offre de camp de jour sur le territoire de la ville de Terrebonne, par souci d'équité, 5 jours par semaine, à tous les enfants des services et ce, peu importe les défis particuliers de ceux-ci. La ville assumera les coûts excédentaires d'une offre complète pour les enfants ayant des défis particuliers.

5- Création d'un espace de jeu destiné aux enfants ayant des défis particuliers dans les 3 secteurs de la ville de Terrebonne. <http://journalmetro.com/local/saint-leonard/actualites/839828/une-premiere-pour-les-enfants-a-besoins-speciaux/>

6- Planification d'une offre en loisir destinée aux enfants ayant des défis particuliers sur le territoire de la ville de Terrebonne (ex: plage horaire à la piscine municipale, développement de la motricité en gymnase, etc.). Ces activités auront aussi pour objectif d'offrir du répit parental dans le respect de la diversité des enfants et des familles du territoire.

8- Établir un processus d'analyse complet de l'ensemble des politiques à vocation sociale à Terrebonne (Famille, MADA, accessibilité universelle, etc.) en vue de réaliser une politique regroupée de développement sociale permettant un suivi rigoureux et des investissements planifiés favorisant les clientèles les plus vulnérables. La lutte aux inégalités sociales sera l'un des facteurs à considérer dans les choix à venir par le conseil municipal.

CONCLUSION

En guise de conclusion, ce premier programme électoral de l'Alliance démocratique de Terrebonne (ADT) est le fruit d'un travail collectif des 17 candidats et de citoyens ayant à coeur le développement du territoire de la ville de Terrebonne. Nous espérons qu'il saura attirer l'attention des électeurs et inspirer un vaste changement « politique » à l'hôtel-de-ville de Terrebonne. Ce changement s'incarne par des idées et une vision précise de nos intentions. De toute évidence, il y aura d'autres engagements qui viendront s'ajouter lors de la campagne électorale. L'enjeu du transport collectif et du vieillissement de la population feront l'objet d'une présentation distincte lors de la campagne électorale. De plus, ce programme s'appuie aussi sur les belles réalisations déjà en place dans notre ville. Par ailleurs, nous comptons annoncer bientôt d'autres engagements dont notamment en lien avec le transport en commun. À plus de 10 semaines du scrutin, vous avez déjà près de 85% de notre plate-forme « politique » entre les mains. N'oublions pas que la transparence est l'une de nos valeurs!

Notre désir est d'insuffler un renouveau politique avec des projets rassembleurs pour la communauté. Enfin, l'influence des citoyens viendra aussi bonifier nos idées et nos projets. En bout de piste, c'est de votre milieu de vie que l'on va débattre d'ici le 5 novembre 2017. L'addition des bonnes idées de tous est justement ce que nous voulons créer dans cette période électorale. Cependant, notre souhait le plus élevé est de diriger cette ville avec vous et pour vous tous!

Bonne campagne électorale !